

L'Echo

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau
Fédérée à Alsace Nature

OCTOBRE 2005

N° 218

L'Echo de la Robertsau

S'LÄUCHBLÄTTEL



*“Le besoin
de voir les choses
dans leur ensemble”*

Dr Henri ULRICH

Institut de la Robertsau

Un Océan de Sérénité

Solarium

Soin amincissant

Épilation cire tiède

Cellu M6
Keymodule S

Soins visage et corps

Pose faux ongles au gel

Massage aux pierres chaudes

Massage Balinais

Massage Ayurvédique

30, rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau

03.88.31.31.88

www.institut-robertsau.com

Ouvert tous les jours sauf le lundi
de 9h à 21h45

DÉGUSTATION DÖNER ÉPICERIE

2A, Rue Schott
Tél. : 03.88.31.61.79

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique
Climatisation
Alarme

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 36 11
Télécopie : 03 88 31 02 65
www.droeller-scheer.fr

EBENISTERIE DE LA ROBERTSAU

Lucien TROMPETER

Aménagement intérieur sur mesure

- Bibliothèques
- Plafonds
- Portes
- Boiseries
- Cuisines
- Parquets
- Salles de bains
- Placards

73, rue Kempf - STRASBOURG - Tél./fax 03 88 41 83 36

L'HAIR DU TEMPS

(salon de coiffure)

35, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél.: 03 88 31 48 34



La parenthèse La librairie de la Robertsau

Littérature classique
et contemporaine
Alsatiques
Beaux livres
...

85, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél./fax: 03 88 45 76 12
librairie-la-parenthese@wanadoo.fr

UNE ENQUETE PUBLIQUE N'EST PAS UN REFERENDUM

Les DNA, le 6 juillet 2005, durant l'ouverture de l'enquête publique concernant l'extension du tramway, ont titré : « Une majorité "pour" le projet de la CUS ».

Le 17 septembre après l'avis favorable de la Commission d'enquête, on nous a informé que 90% des observations émises par les personnes qui se sont manifestées pendant l'enquête publique étaient « pour le projet dans sa globalité ».

Tout d'abord on peut constater que la commission confond à plusieurs reprises approbation du projet et approbation du principe du tram d'une part et approbation du projet et demande de reprise des travaux.

Par ailleurs le comptage nous laisse perplexe car la somme des signatures des différentes pétitions opposées à un aspect essentiel du projet atteint déjà plus d'un tiers des avis exprimés.

D'autre part, le nombre de pour et de contre ne saurait être un argument pertinent concernant un projet aussi controversé. Car entre une observation ainsi libellée « Tous ces projets sont bons » et les argumentaires contenant des observations et des contre-propositions émanant de particuliers et d'associations qui ont déposé de véritables dossiers, il n'y a aucune commune mesure.

Se baser sur l'expression majoritaire, c'est méconnaître le rôle d'un commissaire enquêteur qui doit présenter à l'autorité compétente une information complète et systématique de l'ensemble des observations formu-

lées sous forme d'exposé de généralités concernant l'enquête, son organisation et son déroulement, et une analyse des observations.

Alors considérer comme le Président de la CUS que le résultat de l'enquête publique aurait montré que l'intérêt général qui a été battu en brèche lors des précédents épisodes par des intérêts particuliers et privés a été démenti par le triomphe de la « majorité silencieuse ».

Il s'agit là d'une autre confusion entre intérêt général et majorité des avis exprimés.

LADIR qui a de tout temps milité pour le tramway et qui a fait des contre-propositions visant à desservir des dizaines de milliers d'habitants à la Robertsau et du quartier des Quinze, ne peut être taxé de défendre des intérêts particuliers et privés.

Dans nos prochaines éditions, nous reviendrons sur la suite du dossier tram.

René Hampé
Président de l'ADIR

L'Echo de la Robertsau N° 218 octobre 2005

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication :
René Hampé : 03 88 31 39 80

Mise en page - Impression :
Pointillés - Hoenheim

Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2005

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Nous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo et la diffusion de nos informations.

L'Echo encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité : les commerçants et artisans de la Robertsau.

Sommaire

Edito	p. 3	Environnement	p. 11
Urbanisme	p. 4-5	Billet d'humeur	p. 12
Déplacements Urbains	p. 7	Journées du Patrimoine	p. 13
Portraits	p. 9	Vie associative	
Démocratie Participative	p. 10	Centre social et culturel l'Escale	p. 14

Pour prendre une part active à la vie du quartier, adhérez à l'ADIR !

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

..... TEL : COURRIEL

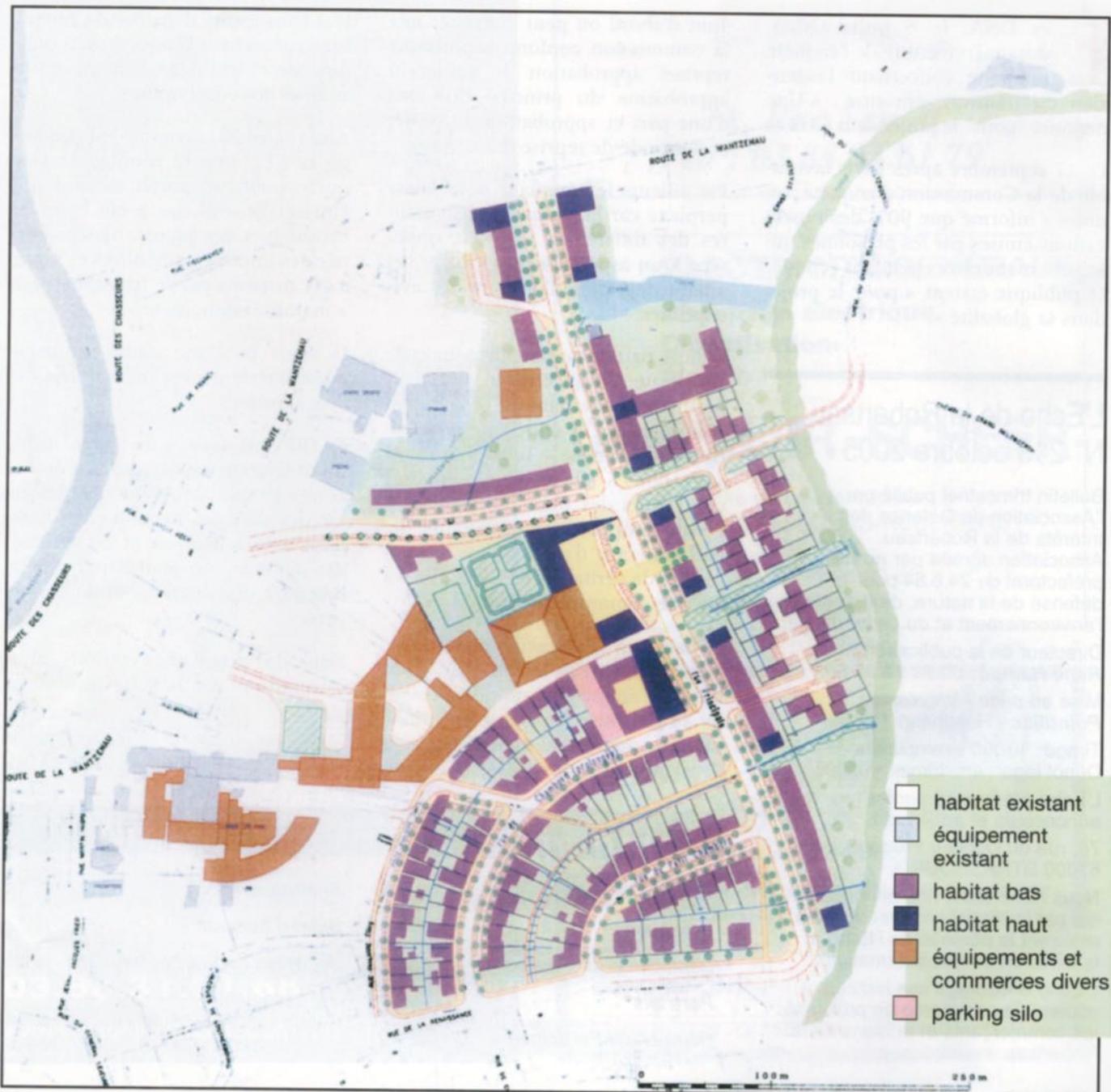
COTISATION ANNUELLE : 15 €

SIGNATURE :

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS - 67000 STRASBOURG

Urbanisme UN NOUVEAU

775 logements dans l'espace



4

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91, RUE BŒCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

NATH COIFF'

Féminin
Masculin
Junior
et à domicile



Sur rendez-vous
03 88 31 14 78
4, rue du Docteur Wœhrlin
67000 STRASBOURG

GARAGE
TOSCANO

Réparations toutes marques
Vidange
Service rapide sans R.D.V.
Vente de voitures

19, Sentier de l'Aubépine
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 15 32

U « QUARTIER » A LA ROBERTSAU ?

Sainte-Anne Renaissance

Suite à la communication par les services de la CUS, des réflexions concernant l'organisation à long terme de la Robertsau, nous nous sommes intéressés aux espaces à urbaniser à court terme.

Afin de pouvoir affiner notre réflexion et pour contribuer aux concertations sur le devenir de ces espaces, nous avons demandé à Madame le Maire de nous communiquer les projets d'urbanisation future de la Foire exposition et de l'espace INA St Anne (ROB INA8).

Le 6 octobre 2005 nous avons reçu un courrier émanant du Cabinet Maire-Président nous informant que les études menées actuellement ont un caractère uniquement prospectif et que leur contenu n'a aucune valeur de projet. Elles ne peuvent donc donner lieu à une discussion, ni même à une communication qui pourrait amener à penser que des choix ont d'ores et déjà été arrêtés, ce qui n'est absolument pas d'actualité.

L'espace Sainte-Anne – Renaissance étant destiné à être urbanisé à court terme, nous nous permettons de vous communiquer des extraits d'un document provisoire du service de l'Urbanisme datant de mars 2004 et nous revendiquons d'être consulté avant l'avance "significative" des projets.

Situation

Ce secteur agricole de 20 hectares est situé entre la route de la Wantzenau et la rue de la Renaissance où est notamment prévue une nouvelle voie structurante nord-sud qui permettrait un branchement de la route de la Wantzenau à la rue de la Renaissance et ultérieurement une jonction avec la rue de la Lamproie ou la rue de Lübeck.

Contraintes

La réalisation de cette voirie est la condition sine qua non de la réalisation de l'opération. Précisons par ailleurs que le POS actuel stipule que l'urbanisation du secteur devrait se faire en une seule opération.

Par ailleurs les deux tiers nord du site sont inondables par remontée de la nappe phréatique.

Proposition d'aménagement

Les principales voies sont dans le prolongement des axes existants. La voie nord-sud correspond à l'épine dorsale du quartier, bordée de part et d'autre par des équipements et des immeubles.

Au sud, l'urbanisation est principalement constituée de maisons de ville alignées sur la rue avec d'importants jardins en cœurs d'îlot. A l'est, deux groupes de maisons constitués en "chaînages" constituent des noyaux urbains à proximité de l'ancien canal (canal des Français).

Assainissement

L'assainissement est géré par un réseau séparatif. Les eaux usées sont collectées par un collecteur de petit diamètre desservant l'ensemble des habitations et branché sur le réseau local.

Pour les eaux pluviales, il sera recherché l'usage le plus restreint possible de tuyaux. Les eaux pluviales de toitures et jardins peuvent soit être infiltrées directement sur place, soit rejetées dans des noues et fossés en direction du canal.

Les eaux pluviales des voiries et des parkings sont collectées dans un appareil de décantation, puis stockées dans l'étang existant avant d'être évacuées dans le canal.

Stationnement

Les immeubles en dehors de la zone inondable sont équipés de parkings en sous-sol.

Dans le reste du quartier les parkings sont gérés en bordure de voirie ou à l'arrière des maisons de ville. Pour les besoins supplémentaires un parking est construit en position centrale à moins de 250 mètres des habitations du quartier.

Espaces publics

Le quartier sera riche en espaces publics : rues semi-piétonnes, cheminement piétons en cœur de jardin, deux cours de "chaînage" et l'espace vert le long du canal et de l'étang.

Urbanisation future à l'est

Considérant que les espaces à l'est du canal sont appelés à être urbanisés à long terme, ce quartier pourrait faire l'objet d'une urbanisation innovante, agglomérats de maisons individuelles, bandes de maisons plus élevées, grandes villas de grand standing....

Transport en commun en site propre

Afin de desservir ce qui sera un nouveau pôle urbain de la Robertsau, une extension du tramway pourrait être envisagée de la rue de la Renaissance à la voie nord-sud via le centre de l'îlot pour atteindre la route de la Wantzenau, son terminus.

MODIFICATIONS DU POS et REVISIONS DU POS

Modification n° 21 approuvée par le Conseil de CUS le 8 juillet 2005

- Changement de zonage en bordure de la rue Médiante de INA2 EN UD1 pour permettre la réalisation d'une maison individuelle.
- Modification du règlement de la zone UC4, la hauteur maximale des constructions passe de 10 mètres à 18 mètres en vue de l'extension de la clinique St-Anne.
- Indication, sous forme de tracé de principe, du prolongement de l'emplacement réservé de voirie ROB A29 (dans le cadre du futur aménagement de la zone ROB INA8).

Modification n° 23
Enquête publique clause.

Emplacement réservé ROB C4 situé entre la rue de la Baronne d'Oberkirch, la rue Anne de Furstenberg et l'hôpital St-François.

Emplacement réservé qui prévoyait un équipement scolaire, et situé dans le périmètre de danger lié au phénomène de "Boil-Over" émanant des établissements industriels du port aux pétroles ne permettent plus l'implantation d'un tel établissement.

Il est proposé de supprimer l'emplacement réservé.

Le règlement de la zone ROB INA1 (de part et d'autre du Doernelbruck) a été annulé par décision de la Cour d'Appel de Nancy. Il convient de supprimer toutes les références à cette zone au règlement du POS de Strasbourg, cette zone étant réglementée par le Règlement National d'Urbanisme.

Révision n° 5 concerne l'aménagement de la "porte de France"

Révision n° 6 concerne la voirie "inter-ports"

Nous demandons que les Conseils de quartier soient informés et consultés des révisions et modifications du POS.



Pour vos apéritifs et cocktails

Partageons, l'amour du bon pain...

Douceurs Salées Sucrées

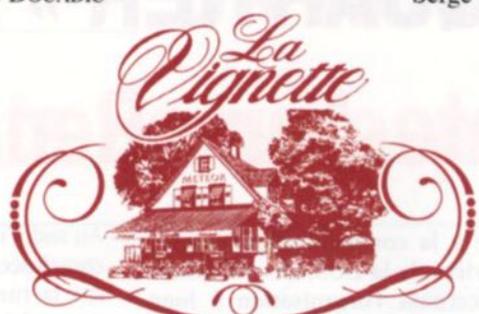
Artisan boulanger
Lionel ROTH

Marie-Josée et Maurice ROTH
22, rue des Orfèvres 03 88 22 67 30
14, rue des Pontonniers 03 88 36 06 32
67000 Strasbourg

181, route de La Wantzenau
03 88 31 03 75
67000 Strasbourg Robertsau

Danie DOUADIC

Serge KNAPP



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10 - Fax 03 88 45 48 66

2 terrasses en été

Fermé dimanche et lundi

Chryslaine



92, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 63 42

- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- Collants
- Chaussettes
- Laines Anny Blatt - Bouton d'Or
- Pulls fait sur mesure
- Sloggi homme et femme
- Calida - Triumph
- Barbara
- Lejaby

HOELLINGER FUCHS & Cie



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE

LES CHAUSSURES DU BIEN-ÊTRE

pour femmes et hommes

Un espace entièrement dédié aux **chaussures de confort** grâce à deux marques de références :

ARA et FINN Confort

6 quai de Paris (face place des Halles)
STRASBOURG

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82

Fleurs de la Robertsau




48, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 45 48 75



Vos **loisirs** et tous les **sports** à votre **vue**

OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là

CONSEIL EN AUDITION



96, rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Robertsau
Tél. 03 88 31 65 24

Aménagement Urbain – RN 4 – Liaison inter-ports

Strasbourg doit faire face, comme nombre de villes frontalières en Europe, à un difficile problème de circulation. L'Allemagne, située à l'Est, est reliée à la ville par un pont historique, le Pont de l'Europe. Le plus gros du trafic quitte l'agglomération par l'Ouest, l'autoroute A4. Il faut donc assurer l'important transit de poids lourds et de véhicules de tourisme de l'Est vers l'Ouest.

Dans le but de réduire le trafic, le pont Pflimlin a été réalisé au sud, mais son accès présente plusieurs obstacles à lever avant qu'il ne puisse devenir une réelle alternative. La liaison depuis l'autoroute allemande est une route à faible gabarit, 2x1 voie, très souvent saturée. Coté français, l'accès du port autonome se fait par la rue de la Rochelle, également à 2x1 voie, où de nombreux ronds-points ont dû être réalisés pour canaliser l'intense circulation de desserte des usagers du port. Elle n'est pas à même de supporter un accroissement de circulation de transit. Relier le pont Pflimlin à l'autoroute A35 n'est pas non plus aisé. La rocade sud (N353) ne présente que peu d'obstacles, mais elle débouche sur la N83, à hauteur de Fegersheim, perpétuellement saturée. Il faut ajouter la saturation de l'A35 vers Strasbourg pour comprendre que cet itinéraire n'est que peu utilisé, et qu'il est préférable de traverser par le pont de l'Europe, quel que soit sa destination ultérieure.

Même en envisageant la prolongation de la rocade sud, programmée pour 2010, le pont Pflimlin ne peut donc, en l'état, être considéré comme une alternative pour réduire le trafic sur la RN4. Celui-ci est d'ailleurs largement accru par la desserte du port depuis la ville ou l'autoroute A4.

Existe-t-il un itinéraire de délestage ? Coté sud de grands travaux, non programmés à ce jour, apparaissent nécessaire avant qu'une véritable possibilité puisse être envisagée.

Coté nord la question est très complexe en raison de l'existence de la zone SEVESO (port aux pétroles) interdite au trafic de transit par les lois européennes, par l'opposition de la commune de la Wantzenau à l'ouverture de la voie EDF, ou similaire, qui condui-

rait à traverser cette agglomération, et par le classement de la forêt en réserve naturelle qui ne peut être bordée par une route de transit. Même si la CUS s'imagine pouvoir ouvrir un premier tronçon, la liaison inter-ports, promise à un gabarit de 2x2 voies, récemment mise à l'enquête publique, la réduction de trafic sur la RN4 ne peut être que marginale, à moins de disséminer la circulation au travers du boulevard d'Anvers, l'avenue de la Forêt Noire, voire le quai Jacoutot mis à 2x2 voies comme prévu au POS. Nous ne pouvons imaginer un tel scénario, ces quartiers résidentiels ne pouvant accueillir un surcroît de trafic, notamment Poids lourds, qu'au détriment de la santé des habitants.

Aussi faut-il admettre, qu'à moyen terme, une dizaine d'années pour le moins, aucune solution satisfaisante ne peut être mise en œuvre pour réduire le trafic sur la RN4. Alors pourquoi ne pas l'aménager de façon à pouvoir assurer le trafic dans les meilleures conditions possibles, en limitant au maximum les nuisances des riverains. De nombreux exemples de réalisation répondant à des problèmes similaires peuvent être trouvés à l'étranger. Traversée souterraine de Bâle en cours de construction, liaison des autoroutes suisse et française à Genève, boulevard urbain de Groningen, tunnel Nord-Sud de Düsseldorf, etc.

Le centre d'études et de recherche des techniques de l'urbanisme (CERTU) montre dans une récente étude que « La coopération de tous les acteurs est un facteur primordial dans la réussite de toute opération d'aménagement ». Puisse l'exécutif de la CUS accepter que personne ne possède la science infuse.

Jean Daniel BRAUN

Le vélo... au pays du Läuch

Malgré une prise de conscience (enfin !) de la part des autorités que le vélo est devenu, pour un grand nombre d'habitants de la Robertsau un réel moyen de déplacement, pour se rendre sur le lieu de travail, pour aller à l'école, faire des courses, se rendre dans d'autres quartiers, la place de la petite reine au sein de la circulation n'est toujours pas considérée à la même enseigne que le char à quatre roues. Le constat est sans appel, cyclistes et automobilistes ne jouent pas dans la même catégorie, et malgré des aménagements qui progressent (traitement de la chaussée piste cyclable début pont Phario, tapis de roulement du sentier de l'Aubépine, matérialisation de la voie cyclistes rue des Jardiniers) beaucoup d'entre nous hésitent, encore, à circuler à 2 roues du fait que les déplacements et la traversée de la Robertsau sont encore loin d'être un long fleuve tranquille.

A l'heure actuelle, cette réflexion sur le déplacement à vélo devrait prendre impérativement une nouvelle dimension au vu des feux de l'actualité, qui voit le baril de pétrole et le prix de l'essence battre des records jour après jour, (et, au vu du contexte environnemental de la ville de Strasbourg où les pics de pollution s'accumulent souvent).

Le vélo, ce moyen de déplacement économique et non polluant, contribuant à la qualité de la vie et aussi du bien-être de l'individu mériterait enfin une politique volontariste et des investissements accrus afin qu'il ne soit plus le parent pauvre au sein de la circulation.

Et pour se faire : Primo, il serait souhaitable que les pistes cyclables puissent se prolonger d'un quartier à l'autre, par exemple :

• la rue de l'Ill devrait pouvoir bénéficier de pistes cyclables, de part et d'autre de la rue, dignes de ce nom, pour se rendre à Schiltigheim et vice versa

- Création d'une piste cyclable rue de la Renaissance depuis la rue Thys jusqu'à l'école de la Niederau avec aménagement du franchissement du carrefour vers la rue du Dr. François.
- Création de véritables pistes cyclables tout le long de la route de la Wantzenau
- Amélioration du revêtement de la piste devant le Palais des droits de l'homme pour rejoindre l'allée de la Robertsau. Cette piste ne devrait plus être réservée aux 4/4.

Secundo : une nécessaire et impérative réflexion sur le passage de la rue Boecklin qui constitue l'axe principal du quartier où se rendent les Robertsauviens quotidiennement pour faire des courses (banques, poste, marché, magasins) mais aussi à la mairie de quartier, à l'école, à la bibliothèque, à l'église...

Pour la sécurité des cyclistes nous souhaitons que la rue Boecklin se transforme en zone 30.

Il serait aussi indispensable que les cyclistes puissent trouver à s'y garer facilement, par exemple en trouvant des arceaux sur des places réservées traditionnellement aux voitures.

Tertio : il est à espérer sensiblement que d'autres implantations d'arceaux puissent se créer :

- sur la place du corps de Garde (nombre insuffisant)
- devant les écoles
- devant les églises
- sur la placette devant le restaurant de la Vignette

Et changer ceux de l'Escale (la plupart étant inutilisable)...

Décidément il y a encore du boulot pour que le vélo et le Läuch puisse s'accorder tel un ... parfait tandem mais après tout on peut en causer, y réfléchir et vous pouvez nous faire part de ce que vous en pensez !!!

Robert LUX

Norbert le Tapissier

Les tissus, on les choisit avec amour.



Les tissus, on les choisit avec soin et amour, comme s'il s'agissait d'amis. Parmi les plus grands éditeurs tels : Création Baumann, Zimmer & Rohde, Sahco Hesslein, Nobilis, Lelièvre, Kenzo, Métaphores. Toute la vie n'en dépend pas certes, mais il est déterminant pour une grande part à la beauté et l'harmonie de votre intérieur.

Norbert le Tapissier
8 rue Brème
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
<http://www.norbertletapissier.com>
Mail: info@norbertletapissier.com
Tél: 03 88 31 66 11
Portable: 06 61 74 64 83



Quincaillerie Gérard HERR

Successeurs: Sébastien Merchez

19, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau

*Petite droguerie
Articles de ménage
Cadeaux*

Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22

cuisin'elle

CUISINES
SALLES DE BAINS

La Passion du Beau



PAR NOS SOINS

- Conception
- Réalisation
- Installation

114-116, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62

L'esprit fleurs par Cathy Ehrhart



83 Route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG

Tél. : 03 88 31 32 30

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE, SANTÉ,
ÉPARGNE, RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
Agent Général
89, route de la Wantzenau
STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. : 03 88 31 58 54
Fax : 03 88 31 58 81



anselm@agents.agf.fr
www.agf.fr/anselm



Eurorepar

Vente • Carrosserie • Entretien
Réparations toutes marques

STAND 67

177, route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 31 06 01



rue Mélanie

La maison des idées. Cadeaux, déco, meuble, jardin, artisanat d'art
31, rue Mélanie - La Robertsau - 03.88.41.97.86

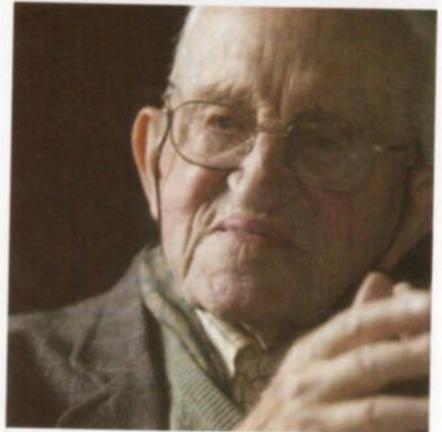
Le 23 avril dernier, le Dr Henri Ulrich nous quittait...

Ceux qui auront eu la chance de côtoyer cet homme généreux, clairvoyant, curieux de tout, qui l'auront croisé au détour d'une rue de la Robertsau où il résidait, se souviendront de sa force, de sa conviction pour exprimer son message « l'essentiel, c'est d'inculquer ce que j'appelle "le sens de la nature" ».

Né à Oberbronn en 1911, sensibilisé dès l'âge de 7 ans à la nature, fasciné par les arbres qu'il a dessinés, il fut l'un des pères fondateurs d'Alsace Nature. Le Dr Ulrich était médecin de formation, organiste comme son ami Albert Schweitzer (Il étudia la musique en classe d'or-

gue au Conservatoire de Strasbourg), il fut aussi naturaliste, photographe, archéologue et écrivit une douzaine d'ouvrages parmi lesquels « Chasser sans tuer. Carnets d'un naturaliste. Lettre-préface d'Albert Schweitzer. 1954 », « Reliques de nos forêts de jadis. Arbres qui êtes-vous ? Un album de 40 dessins de l'auteur accompagnés de citations de poètes et d'écrivains d'hier et d'aujourd'hui. 1981 », « Je ne fais que passer. Pensées d'un médecin naturaliste à l'usage des générations futures. 1998 ».

Homme aux multiples talents, Henri Ulrich a consacré sa vie à l'observation et à la compréhension de la nature. Nous lui rendons homma-



ge pour l'ensemble de sa réflexion et de ses actions, transmis pour les générations futures...

Marietta

Manfred, Christiane... et voguent les souvenirs

La Robertsau, quartier des maraîchers, est aussi terre d'accueil de bateliers à la retraite. Dans un coquet chalet amarré cité des chasseurs à la Robertsau, Manfred et Christiane Bender ont jeté l'ancre au terme d'une existence vécue au rythme du Rhin.

Avec un père batelier Manfred a tout naturellement commencé sa carrière comme mousse sur la péniche paternelle dès l'âge de 14 ans. Une enfance dont lui reste le souvenir des derniers remorqueurs à vapeur, des veillées à la lueur des lampes à pétrole et le claquement d'une paire de sabots sur le chemin vers la timonerie. S'il a beaucoup changé de navire, Manfred est resté fidèle à la Compagnie Française de Navigation Rhénane durant presque toute sa carrière. D'abord deuxième, puis premier matelot, il est rapidement timonier. En 1965 il passe la patente du capitaine, l'équivalent d'une maîtrise. Le voilà désormais, après Dieu, seul maître à bord...

Sur le "Naphta 5" en passant par le "Branly" ou le "Parentis", Manfred a sillonné tout ce qu'il y a de navigable le long et à côté du Rhin : la Moselle, le Nekar, le Main mais aussi les canaux de Belgique et de Hollande.



En 1965, c'est un tournant avec la rencontre de Christiane et la naissance de trois enfants. « Jusqu'à l'âge de six ans les enfants ont vécu à bord. Aujourd'hui encore cela reste pour eux une époque inoubliable. Quel enfant ne rêve pas d'avoir son père et sa mère à disposition 24 heures sur 24 ? », interroge-t-elle. Durant 16 années, ils navigueront ensemble sur le Lugos, un automoteur pétrolier de plus de 1400 tonnes : « A la remonte, nous allions chercher du fuel lourd à Rotterdam pour le ramener au port aux pétroles. C'était deux semaines de voyage et seulement trois jours à la descente. La journée commençait à 5 heures du matin dans les odeurs de café et se terminait à 21h au son de l'accordéon. Jusqu'à la fin des années soixante, nous allions nous ravitailler sur une des épicerie flottantes qui étaient encore nombreuses à cette époque », se rappelle-t-il.

Des épisodes qui ont failli tourner à la tragédie leur restent particulièrement en mémoire : en 1968 à Cologne, le pétrolier amarré à côté d'eux prend feu et explose. Une autre fois un navire hollandais les éperonne dans le port de Kehl...

Mais il y a aussi des anecdotes plus festives comme leurs vadrouilles en mobylette et en solex sur les pavés hollandais lorsque leur péniche était à quai pour une révision annuelle : « Dans les ports, il y avait aussi une navette fluviale, le Spido, qui venait vous chercher à bord et vous déposer au "Rheinfarthaus", un espèce de bar-bazar où l'on trouvait tout ce que l'on voulait. Chaque compagnie avait aussi son bar attiré. Le nôtre c'était le café "Biertonne" où trônait un juke-box que nous sollicitions souvent », raconte encore Manfred.

Polyvalent et flexible avant l'heure, Manfred s'est continuellement adapté à l'évolution de la batellerie, passant sans souci du transport de produits pétroliers, sa "spécialité", à celui du sucre, du charbon ou du gravier. Il est aussi à l'aise dans la conduite d'un pétrolier automoteur que dans celle d'un remorqueur ou encore d'un pousseur capable de propulser

jusqu'à six barges devant lui.

Manfred est à lui seul une mémoire vivante de la navigation sur le Rhin, il connaît pour ainsi dire chaque navire, son histoire et souvent sa fin... « Tant de navires ont fini à la ferraille, désossés pour être recyclés en Fiat Punto », soupire-t-il en montrant les photos du démontage du Auguste Detoef, un pousseur sur lequel il a navigué.

En 1994, sa compagnie se délocalise au Luxembourg et Manfred sera finalement licencié. Mais l'inactivité et la vie sédentaire lui pèsent trop : à 56 ans il veut reprendre du service et après un court entretien il sera embauché par "Alsace Croisières" ; c'est donc en commandant qu'il finira sa carrière en emmenant les voyageurs à la découverte des attraits touristiques du Rhin.

A l'heure de la retraite en 2001, ce sont 40 ans de vie au fil du Rhin qui se sont achevés pour Manfred. Quatre ans après le retour "à terre", la nostalgie des années vécues sur le fleuve reste vive. C'est comme une fraternité perdue, un manque aussi indéfinissable qu'un accroc dans un défilé de peupliers au bord du fleuve. Ils ont bien retrouvé un peu de cette chaleur humaine citée des chasseurs, mais la batellerie reste pour eux un univers indépassable : « C'est un autre monde », résume Christiane.

« Une fois par an, nous remontons le Rhin jusqu'à Rotterdam par la route pour revisiter les lieux et les gens que nous avons fréquentés durant toutes ces années », raconte Manfred. De Bâle jusqu'à la mer, pas un lieu ne les laisse indifférents, pas un village auquel ne soit rattaché un souvenir.

Pour apaiser un peu le mal du Rhin, ils ont même trouvé mieux : grâce à l'hospitalité d'un batelier, ils remontent à bord d'un grand pétrolier et refont régulièrement le voyage vers la mer au rythme lent du fleuve. Pour eux, le plus apaisant des voyages.

Bernard Irrmann

Pressing de la Robertsau

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 18 33

Boulangerie Pâtisserie KLINGHAMMER

Philippe MATERNE

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 11 22

Darolax

Literie et Fauteuil
de relaxation

8 rue de la Brème • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 04 04 • Fax 03 88 31 89 10



TRAITEUR

TRAITEUR LEDIG@aol.com

79, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél./Fax : 03 88 31 43 87



LEA MODE

PRÊT-À-PORTER HOMMES et DAMES

1, rue des Peupliers
STRASBOURG-Robertsau
Tél./Fax : 03 88 41 92 56

Démocratie Participative

Le conseil de quartier ne remplit pas son rôle

Extrait d'un courrier à Monsieur Le Tallec, Président Conseil de quartier :

« ...Le Conseil de quartier étant un espace d'information, de consultation, de participation et de concertation, on pouvait s'attendre à ce que les informations sur les points à l'ordre du jour du Conseil municipal et de la CUS seraient communiqués au bureau du Conseil de quartier et que sur les points importants concernant le quartier, le Conseil de quartier serait invité à s'exprimer.

Or nous constatons, malgré des demandes réitérées, qu'aucune initiative de ce type n'a été entreprise ni durant les consultations préalables, ni durant l'ouverture des enquêtes publiques concernant :

- l'extension du tramway et ses mesures d'accompagnements,
- le pont Germain Muller et le boulevard Pierre Pflimlin,
- le projet tram-train
- la liaison "inter-ports"

Si les réflexions des services de la CUS concernant le devenir à long terme concernant la Robertsau nous ont été présentées, il n'y a pas, pour autant, eu suffisamment d'informations sur les projets d'urbanisation pouvant nourrir un dialogue et aboutir à des positions partagées, de compromis ou de divergences actées.

Cette situation nous autorise à considérer que le Conseil de quartier ne remplit pas le rôle qui lui est assigné. »

Une échelle de valeur pour mesurer la participation

(Extrait digest d'un mémoire préparé par Alexandre Besse, animateur à l'Escale, pour l'obtention du Diplôme Universitaire de Promotion de la Vie Associative 2004)

En 1967 l'américaine Sherry Arnstein a établi une échelle de valeur pour mesurer la participation, échelle qui par la suite a été reprise par différents théoriciens de la participation.

- 8 Contrôle citoyen
- 7 Délégation de pouvoir
- 6 Partenariat, Association
- = Degré du pouvoir citoyen
- 5 Conciliation
- 4 Consultation
- 3 Information
- = Degré de participation symbolique
- 2 Thérapie
- 1 Manipulation
- = Degré de non-participation

Le premier degré est celui caractérisé par la manipulation et la thérapie.

La manipulation

La manipulation est illustrée par exemple par un programme de rénovation urbaine ayant eu comme conséquence de "déporter" les plus défavorisés après avoir réuni des commissions destinées à défendre les droits de ces défavorisés.

La thérapie

La thérapie amène des groupes à prendre en charge des problèmes superficiels plutôt que de se concentrer sur les causes de ces problèmes.

Degré de participation symbolique

L'information

Au bas de l'échelle des actions de participation symbolique est celle le plus sou-

vent, descendante des décideurs vers les participants et peut se réduire à peu de choses.

La consultation

La consultation est une démarche de demande d'avis au public à propos d'un sujet mais ne signifie pas que celui-ci sera pris en compte lors de la décision.

La conciliation

La conciliation vise l'apaisement, on consulte l'utilisateur sur les choix proposés qui peut influencer pour atténuer ce qui a été décidé afin d'arriver à un accord satisfaisant pour les deux parties.

Le degré du pouvoir citoyen

Le partenariat, l'association

Le niveau d'une réelle participation commence avec la notion de concertation, qui nécessite de la part du décideur de considérer le participant comme un interlocuteur, de le considérer comme un égal et sous-tend une démarche réalisée en amont de la décision. Dans ce cas de figure l'avis de tous les participants est pris en compte et le groupe doit arriver à un consensus.

Le pouvoir délégué

Le pouvoir délégué, c'est le contrôle par l'utilisateur d'une partie des compétences préalablement dévolues à l'élu.

Le contrôle par l'utilisateur

Le contrôle de l'utilisateur est l'autonomie vis à vis de l'institution.

Note de la rédaction

Nous laissons le soin aux lecteurs de déterminer à quel niveau de l'échelle de valeur de la participation se situent les "concertations" organisées par la municipalité et le fonctionnement des conseils de quartier.

LE CHOU DE MILAN COMME DÉTECTEUR DE POLLUTION

Les analyses faites dans l'Ortenau dans le Bade-Wurtemberg considèrent la région de Kehl-Strasbourg comme fortement polluée, avec des taux de dioxines anormalement élevés mesurés en 2003 dans les œufs de poule et le lait de vache d'outre-Rhin.

Comme il n'y a pas de producteurs de lait et d'œufs sur le territoire de la CUS (à vérifier) celle-ci n'a pu prendre part aux expérimentations sur le chou de Milan.

Ces expérimentations ont montré des résultats exceptionnels qui ont été discutés par le Groupe de Travail sous la présidence de Messieurs Hugues Geiger et Jörg Armbruster respectivement adjoints aux Maires de Strasbourg et de Kehl, comme relaté par l'administration de Kehl dans un communiqué de presse.

A un endroit du port de Strasbourg le plan d'essai de chou de Milan a montré des taux de dioxine plus élevés qu'ailleurs. En outre il faut dire que la dioxine retrouvée sur les feuilles a une structure différente de celle retrouvée ailleurs le long du Rhin sous le vent dominant des émissions de l'UIOM (Usine d'incinération des ordures ménagères de Strasbourg) et des BSW (Badische Stahlwerke). Comme on n'a pas, pour l'instant, d'explications sur l'émetteur éventuel l'expert Rainer Malich du CVUA (Chemischen und Vetenär-Untersuchungsamt) de Fribourg propose de planter de nouveaux choux de Milan ce prochain hiver. Cinq seront plantés autour de cet endroit.

La Umwelt-AG en est d'accord mais souhaite que l'un des plants soit planté au même endroit que l'hiver passé pour permettre une comparaison. Par ailleurs on s'est mis d'accord pour que de nouveaux essais soient entrepris au cours de l'hiver 2005/2006 autour de l'UIOM de Strasbourg car les effets de l'amélioration de l'installation ne se feront que plus tard, (mise au normes de l'UIOM du Rohrschollen visant à diviser les émissions de dioxines par 40).

Par contre au sud de la CUS et de Kehl on procédera à des essais pour mesurer la pollution de fond. Mais il faut encore en discuter avec les communes avoisinantes.

Puis lors de l'hiver 2006/2007 de nouveaux tests sont prévus sur 30 endroits.

Note de la rédaction, on peut se poser plusieurs questions : quelles sont les sources des pollutions, quelle est l'importance de la pollution et quels sont les remèdes ?

POUR UN CONTRÔLE RÉGULIER DES ÉMISSIONS DE DIOXINE

La nouvelle réglementation sur les rejets atmosphériques qui entrera en vigueur le 28 décembre 2006 devrait être respectée par les usines d'incinération d'ordures ménagères. A Strasbourg la mise aux normes de UIOM du Rohrschollen a nécessité un investissement de 35,8 millions d'euros pour diviser les émissions de dioxines par 40.

Il est cependant nécessaire de veiller aux éventuels dysfonctionnements ou d'identifier les déchets producteurs de dioxines. Jusqu'ici, le coût et la complexité des techniques étaient telles que la dioxine n'était mesurée une fois par an, exceptionnellement deux fois.

Un nouveau système permet de suivre les émissions de dioxines de façon régulière. Ce système est déjà obligatoire dans toutes les UIOM de Belgique et est couramment installé en Allemagne.

La CUS est d'accord sur le principe de l'étude de faisabilité pour la mise en place de la mesure type AMESA, mais demande au préalable l'avis de la DRIRE sur l'homologation de la mesure vis à vis de l'administration pour éviter de devoir faire en plus des mesures "externes". Les mesures "externes" prévues pour 2006 sont de 4 sessions par ligne de four.

DES NOUVELLES DE KEHL A PROPOS D'HKW

L'éco-conseillère de la ville de Kehl, Mme Wörner, informe :

Le Regierungspräsidium de Fribourg vient d'imposer le "Qualitätssicherungskonzept" au HKW. Dans ce protocole de contrôle de nombreuses propositions de la ville de Kehl ont été adoptées.

Les difficultés techniques perdurent dans la centrale de "Biomasse".

C'est pourquoi le brûlage de déchets de bois pollué, catégories A3 et A4, ne commencera pas avant le dernier trimestre 2005, peut-être seulement début 2006.

Par ailleurs, selon la presse locale la date d'audience concernant le procès à la cour de Mannheim, CUS contre HKW, a été fixée au 21 octobre 2005.

DE NOUVEAUX STOCKAGES AU PORT AUX PÉTROLES ?

La Société Européenne de Stockage (SES), qui exploite au Port aux Pétroles deux dépôts de liquides inflammables (essence, gazoil et kérosène) souhaite obtenir de stocker 12 990 m³ d'engrais liquide dans trois résér-

voirs de 5 000 m³ aujourd'hui affectés à des produits pétroliers. L'approvisionnement se fera par barges et par route.

L'engrais liquide sera ensuite transporté vers le consommateur par camion citerne.

D'après le pétitionnaire, les études d'impact et de danger montrent qu'en fonctionnement normal les installations classées liées au projet n'ont pas d'incidence sensible sur leur environnement, et que toute dispositions en cas d'accident sont prises pour limiter les co-créanciers d'une éventuelle nuisance accidentelle.

La commission Environnement du Conseil de Quartier par lettres au Préfet et au Président de la CUS, Président du port autonome a exprimé son opposition à la réalisation de ce projet qui représenterait un accroissement notable des risques industriels dont le Port aux Pétroles est déjà porteur.

Elle considère que les habitants de la Robertsau, déjà très inquiets des risques que représentent les dépôts d'hydrocarbures et de produits chimiques stockés dans des entreprises du Port aux pétroles, ne comprendraient pas qu'une telle autorisation soit accordée et rappelle que les autorités locales se sont régulièrement engagées pour que les activités du Port aux Pétroles soient réduites au fur et à mesure des évolutions des entreprises.

TOUJOURS DU BRUIT

Une campagne de mesure des nuisances était annoncée par la municipalité pour le printemps/été 2005. La commission Environnement du Coq voulant connaître ses résultats, a été informée qu'elle a été interrompue. Elle a demandé au Maire de Strasbourg de bien vouloir faire procéder, aussi rapidement que possible, à une nouvelle campagne de mesures par un organisme indépendant et agréé, en différents points de la Robertsau plus ou moins éloignés des zones supposées être source de nuisance, l'"effet ciel" ayant son importance.

Ces mesures devraient pouvoir déterminer l'intensité des nuisances mais aussi définir leurs sources.

L'ADIR par ses représentants dans la commission Environnement a pleinement soutenu ces démarches et poursuivra pour sa part les actions déjà engagées dans ces domaines.

PIZZERIA SARDA

94 rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

☎ 03 88 31 47 96

Ouvert tous les jours sauf le mardi



Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 11 h 45 à 13 h 45
et de 18 h 30 à 23 h
et le dimanche
de 18 h 30 à 22 h

BILLET D'HUMEUR A PROPOS DU PONT GERMAIN MULLER ET DU BOULEVARD PIERRE PFLIMLIN

Dans le rapport du commissaire enquêteur on peut lire entre autre :

« ...Considérant que malgré les irrégularités constatées lors des engagements liés à l'empressement par les responsables de la communauté, en vue de la finalisation de l'ouvrage, il est à présent important de les mettre au service des citoyens. Considérant qu'il est impossible au commissaire enquêteur, au stade actuel de l'enquête publique et après la réalisation des ouvrages, de se prononcer sur un projet à réaliser alors que celui-ci est quasiment achevé. »

Et de conclure : « Nous ne pouvons émettre un avis sur l'enquête publique par elle-même et encore moins un avis sur un projet de réalisation d'ouvrages qui sont quasiment achevés... »

Un des rôles du premier magistrat de la ville (le maire) est de respecter la législation et les circulaires ministérielles en matière d'urbanisme, ainsi que de respecter les décisions de justice.

En ce qui concerne le pont Germain Muller et le boulevard Pierre Pflimlin ces obligations n'ont pas été respectées.

- Le jugement du TA de Strasbourg du 18 octobre 2004 signifiait l'arrêt des travaux de l'extension du tram et les mesures d'accompagnement dont faisaient partie les deux ouvrages.
- Les travaux ont été poursuivis sous le faux prétexte de sécurisation du chantier. Dans ce domaine l'offense faite à la vérité a atteint un degré inacceptable
- La circulaire ministérielle n° 93-73 du 25 février 1992 prise en application du décret 93-245 du 25 février 1992 relative au fractionnement stipule : « précisons tout d'abord que la notion s'applique aussi bien à des travaux de même nature réalisés en plusieurs phases sur une période qui peut être plus ou moins longue- par exemple des travaux routiers... »
- Le pont Germain Muller et le boulevard Pierre Pflimlin font partie du boulevard Nord qui fait partie intégrante du projet d'extension du tram. Les deux ouvrages ont été artificiellement retirés du projet.
- La loi n° 836630 du 12 février 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et la protection de l'environnement (loi Bouchardeau) et son décret d'application stipulent que les projets doivent être soumis à enquête publique avant la réalisation des travaux.
- Les deux ouvrages ont été mis à l'enquête publique alors que les travaux ont été réalisés.

Le commissaire enquêteur l'a confirmé...

R.H.

LES ASSOCIATIONS NE SONT PAS DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC NI DES ADEPTES DE L'INTERET GENERAL DEFINI PAR LA MUNICIPALITE

La municipalité vient d'octroyer une charte du partenariat avec les associations qui s'appuie sur le partage de la notion d'intérêt général. Or la notion d'intérêt général est une notion subjective. Nous ne pouvons pas admettre que la répartition des rôles entre la ville et les associations soit fixée autour de la conception de l'intérêt général d'une majorité municipale quelle qu'elle soit. Car cette conception dépend strictement de la vision et des orientations politique de celle-ci.

Nous ne pouvons cautionner le fait que la municipalité détermine la limite du champ de compétence des associations et n'accorde de subvention qu'à des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de la ville, que ce soit en matière de jeu-

nesse, de sport ou de culture.

Imposer un cadre rigide sur des critères subjectifs non discutables sur des projets associatifs est une atteinte de l'indépendance de la liberté d'expression, privant les associations du pouvoir de contradiction face aux institutions, organismes et structures publiques ou privées.

R.H.

UNE NAVETTE WACKEN-ROBERTSAU POURQUOI FAIRE ?

La CTS lance un appel d'offre ayant pour objet l'exploitation du service public de transport par minibus sur la liaison Wacken-Robertsau avec l'itinéraire aller-retour Wacken (place de la Foire Exposition) - Boulevard de Dresde - Boulevard Pflimlin - Rue Boecklin - Rue Mélanie.

Est-ce pour justifier la voie Bus sur l'autoroute du Boulevard Pflimlin ?

FOIRE EUROPEENNE DEPENSE INUTILE

Si le gestionnaire de la Foire Européenne a dû mettre en place des structures provisoires pour accueillir les exposants, c'est parce que la municipalité a fait démolir dans la précipitation plusieurs halls du Wacken avant même d'avoir trouvé un nouveau site pour son implantation.

Pourquoi tant de précipitation et d'incohérence ?

LA RENOVATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS A LA ROBERTSAU

Centre sportif :

Badminton

En septembre 2005, le centre sportif de la Robertsau s'est agrandi : un nouveau hall abritant 5 courts de badminton et 2 courts de squash a ouvert ses portes. 2005 est aussi à marquer d'une pierre blanche au niveau des résultats : la montée de l'équipe phare de badminton en Nationale 1. Les 24 et 25 septembre s'est déroulée la première journée de Nationale 1 pour l'équipe qui, après une défaite somme toute logique contre Issy les Moulineaux 9-2, a créé la surprise en gagnant 6-5 lors du second match contre Bordeaux-Chartrons.

Un exemple à suivre pour la jeune génération qui s'entraîne dorénavant les mercredis et vendredis dans la nouvelle salle qui devrait bientôt s'équiper d'un vestiaire/sanitaire avant l'hiver.

L'école de la Niederau

La rentrée de Loulotte à l'école de la Niederau :

« Waouh ! c'est beau ...ça sent la peinture ! » Loulotte est ravie : aujourd'hui, c'est la rentrée, elle retrouve ses camarades, une nouvelle maîtresse, un mobilier tout neuf, un nouveau bâtiment pour la cantine (restaurant pour les maternelles, et self pour les "grands"), une classe rafraîchie du sol au plafond ! Bien sûr, il reste des travaux ... mettre les fenêtres sur la rue dans le mur du préau ou poser le revêtement de sol dans le couloir des grands de maternelles par exemple qui a "pimenté" la découverte de toutes ces nouveautés.

Loulotte attendra la Toussaint pour accompagner son petit frère dans le bâtiment des petites et moyennes sections de maternelle. En attendant, elle continuera de croiser les messieurs qui refont son école depuis janvier 2004.

Le Centre Social et Culturel

Le réaménagement de l'Escale suit son cours. Les salles d'activités sont opérationnelles et ont pour la plupart été rénovées du sol au plafond.

L'église protestante

La rénovation de l'Eglise protestante elle aussi touche à sa fin. Nous reviendrons à ces sujets lors de nos prochaines éditions.

M.



Journées du Patrimoine

les 17 et 18 septembre 2005

L'ADIR dont le principal objectif est la protection de l'environnement et du cadre de vie a tout au long de son existence œuvré pour la préservation du patrimoine tant architectural que naturel et a participé depuis 1999 aux manifestations des Journées du Patrimoine. Elle compte persévérer avec l'objectif de mieux faire connaître mais aussi de préserver les richesses patrimoniales de la Robertsau.

Cette année, notre association a proposé de passer une matinée au château et plus de quarante robertsauviens de longue date ou nouveaux arrivants ont répondu présent à l'invitation, s'offrant ainsi la possibilité de découvrir ou redécouvrir une petite partie du Château de Pourtalès, la destination des lieux ne permettant plus un accès libre. Abandonné pendant plusieurs années et menaçant ruine, le Château fut racheté en 1972 par Walter Leibrecht et y abrita une branche de la Schiller International University, université américaine ayant des centres en Angleterre, en Allemagne, en Espagne.

C'est non sans émotion que René Hampé retraça l'historique du domaine... et les souvenirs de certaines personnes présentes ont encore une fois démontré l'attachement des habitants à "leur" château et à son devenir.

Dans le grand salon, notre hôte, en la personne de Aaron Epstein, nous fit le grand honneur de jouer au piano "Au bord d'une source", un morceau de Frantz Lizst qui séjourna au château et y exécuta à l'âge de 12 ans (et déjà présenté comme un prodige), une pièce à quatre mains, accompagné par Ferdinand de Turckheim, âgé de douze ans également et neveu de Mme de Bussière qui rece-

vait ce jour-là Louis 1^{er}, roi de Bavière, en voyage dans sa ville natale de Strasbourg.

Après s'être un peu attardé sur les objets personnels, photos et autres témoignages d'une époque révolue, précieusement gardés dans une vitrine du salon bleu, nous suivons désormais Monsieur Wagner, guide du CEAAC (Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines) et ses commentaires retinrent particulièrement l'attention de l'assemblée pendant près de deux heures. Après une présentation de la place que l'art et la culture prennent depuis toujours dans le château et son parc, selon la volonté de ses illustres propriétaires, dont il reste un vestige visible dans le parc, Monsieur Wagner fut intarissable sur les œuvres, les artistes, la symbolique, l'explication du choix de l'emplacement pour chacune des huit sculptures contemporaines de la collection. Une neuvième est en cours d'installation et sera inaugurée ce dernier trimestre.

Accueilli par Monsieur Muller, la visite du Centre d'Initiation à l'Environnement de la ferme Bussière et du conservatoire des plantes menacées clôtura cette belle matinée. Catherine Grodeki écrivit sur le bâtiment : « Le baron Alfred de Bussierre, en bon économiste, s'intéressa aussi de très près à la mise en valeur et au rendement de ses terres : La Robertsau fut dotée par lui d'une ferme modèle construite en 1876 par l'architecte nancéen, Boltz, selon les meilleurs exemples recherchés dans toute l'Europe. Ainsi s'explique pourquoi la silhouette surprenante de la ferme de Bussierre, hérissée de pignons en escaliers appareillés en grès rose, évoque si irrésistiblement l'architecture des vieilles demeures hollandaises. »

Le samedi 17 septembre 2005

Parmi les "artistes en herbe" qui, carnet de croquis et feutre noir en mains, ont suivi l'architecte Laurent Kohler pour une balade proposée par l'Escale, dans une Robertsau "belle à croquer" sous le soleil radieux, il y avait Martine venue spécialement d'Illkirch, attentive aux indications techniques pour dessiner une rue bordée de maisons maraîchères, Florian l'étudiant dont les esquisses rendaient avec talent le charme particulier de ce patrimoine architectural ancien ou plus récent que nous côtoyons au quotidien sans toujours lui porter le regard qu'il mérite...

Marietta



Photo : L. Kohler

Ô PAPILLES
PÂTISSERIE - SALON DE THÉ
TRAITEUR - PAINS ARTISANAUX

8 RUE DE LA BRÈME
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
TÉL. 03 88 31 23 64

**M E Y E R
O P T I C**



64, RUE BOECKLIN
67000 STRASBOURG
LA ROBERTSAU
TEL 03 88 31 77 33

Coiffure
CLAUDE Wagner
FEMININ - MASCULIN

94, RUE BOECKLIN TÉL. 03 88 31 03 03
26, RUE DE L'ILL TÉL. 03 88 31 13 89
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO



Olivier LORANG
55 Rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99

KAMPER Claude



- Horloger
- Bijoutier
- Créations
- Réparations

81 rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 03 39

CENTRE SOCIAL & CULTUREL *l'escale*

L'Escale, le Centre Social et Culturel de la Robertsau propose des activités de loisirs : Expression corporelle, Arts-création, Sports et Culture, destinées aux enfants, aux adultes et aux seniors pour la saison 2005-2006.

Cette année, l'Escale enrichit son offre d'activité dont voici un aperçu :

Pour adultes et adolescents :

Croquis urbains

Cet atelier propose après quelques séances en intérieur et en extérieur, de maîtriser l'essentiel de la perspective et des techniques graphiques "au trait".

Jeu de 19h à 21h.

Tarif annuel : 140 EUR

Atelier d'écriture

Un atelier pour se jouer des mots et découvrir le plaisir des histoires. Poèmes, textes à une ou plusieurs mains, monologues, saynètes... titilleront la créativité et développeront l'imaginaire.

Un lundi sur deux de 20h à 22h (1^{er} cours le 3 octobre 2005).

Tarif annuel : 120 EUR

Dessin du corps humain

Cet atelier aborde d'une manière originale les langages plastiques contemporains, à partir du modèle (masculin ou féminin), y seront étudiées les bases techniques du dessin du corps humain.

Lundi de 19h à 21h. Tarif annuel : 217 EUR

Atelier Généalogie

A la recherche de ses racines, des origines d'un patronyme... toutes les techniques et méthodes pour explorer et exploiter les données à notre portée.

Mardi de 10h à 11h et mercredi de 19h45 à 20h45 (Une semaine sur deux).

Condition : être adhérent à l'Escale.

Pour adultes avec enfants de 5 à 7 ans

Gym familiale

La gym ça se partage aussi ! Un atelier où parents et enfants vivent ensemble un moment ludique. On y bouge, on s'y détend et on y revient avec plaisir.

Jeu de 16h30 à 17h30.

Tarif annuel : 120 EUR

Et aussi : du Yoga, de la Capoeira, du Taekwondo, du Théâtre, de la Gym pour tous les goûts, des cours d'Anglais, des Arts Plastiques, du Qi Gong, un large éventail de danses et encore bien d'autres activités...

Les tarifs indiqués par activité n'incluent pas l'adhésion familiale à l'association

l'Escale d'un montant de 12 EUR et valable pour la saison 2005-2006.

Les ateliers ont lieu principalement au 78, rue du Docteur François - 67000 Strasbourg

Les renseignements et inscriptions auront lieu du lundi au vendredi de 11h à 19h sans interruption.

Afin de découvrir ou d'approfondir les thématiques d'activités proposées, des stages sont organisés durant l'année. Une plaquette spécifique aux stages sera prochainement disponible à l'accueil.

Tél. : 03 88 31 45 00

Fax : 03 88 31 15 46

Mail : escale@escale-robertsau.com

VOLUTES

Saison musicale 2005/2006

Les jeudis Musicaux-20h30

• Jeudi le 20 octobre 2005

Eglise St-Guillaume

C. PE BACH Symphonie Wp 182 n° 6 en mi majeur

V. KALABIS Concerto pour clavecin soliste Eva Valtova

J.S. BACH Concerto pour violon BWV 1041 en la mineur

Soliste Dina Kurmanalino

J. PRAMEAU Suite de Castor et Pollux

• Jeudi le 17 novembre 2005 l'Escale

J.A. BENDA Sinfonia n° 6 en mi b majeur

M. GIULIANI Concerto pour guitare op.36 n° 2 en la majeur

Soliste Pablo Marquez

B. MARTINU Serenata 2

A. HONEGGER Symphonie n°2

ATELIER D'ECOUTE MUSICALE A L'ESCALE

En s'appuyant sur la programmation de l'ensemble VOLUTES, Etienne Bardon propose cinq rencontres thématiques pour pénétrer dans l'univers des œuvres et connaître les ressorts de l'interprétation musicale.

Mardi 18 octobre 20h : L'univers baroque, ses prolongements - Le clavecin.

Mardi 8 novembre 20h : De la pénombre à la lumière (2^{ème} symphonie de Honegger) - La guitare.

Suite des programmes dans notre édition de décembre.

CENTRE D'EDUCATION MUSICALE ET CULTURELLE

L'école de musique de la Robertsau vous propose un large panel de cours de formation musicale, d'instruments, d'ensembles instrumentaux ainsi que des cours de chant.

Elle propose également des cours de musi-

que et d'instruments latino-américains : Flûtes des Andes, Requinto Tiple, Cuatro, Guitarron Chilien, Percussions.

Et bien sûr des formations musicales tous niveaux, y compris pour les adultes débutants.

Renseignements de 17h à 19h et inscriptions au collège Boecklin (1^{er} étage)

Contact : Le directeur M. JEREZ
Tél. 03 88 31 41 41 - 115 rue Boecklin
BP 43 67015 STRASBOURG

1^{ER} FORUM DES ASSOCIATIONS DE LA ROBERTSAU

Le premier forum de la Robertsau, organisé par le Conseil de quartier, a permis aux associations d'aller à la rencontre des habitants. L'ADIR a tenu un stand ayant pour thèmes les problèmes d'urbanisme, de déplacements urbains, de l'environnement au jour de journées du patrimoine 2005.



NOS COLONNES SONT OUVERTES AUX ASSOCIATIONS, PRIÈRE DE NOUS COMMUNIQUER LES DATES DE VOS MANIFESTATIONS POUR LA PÉRIODE DE NOËL ET LE PREMIER TRIMESTRE 2006 AVANT LE 10 NOVEMBRE 2005

Monsieur et Madame Mazzarella les sympathiques propriétaires de la CAVAVIN nous quittent pour une retraite bien méritée. Nous souhaitons que les bons souvenirs de la Robertsau les accompagnent dans leur séjour plus au Sud.



ANDRES J. Pierre MARAÎCHER

15 rue de l'Afrique
67000 STRASBOURG
Tél./Fax 03 88 31 10 69

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi : 8h à 12h et 13h30 à 16h

Fermé le mardi, dimanche et jours fériés

— SuperMarché —

ATAC

Mon choix économies!

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Samedi de 8h à 19h30

Robertsau - 20 rue de la Lamproie



POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

ETABLISSEMENT PUBLIC

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public -
ont été constituées pour réaffirmer la présence
du service public dans le domaine funéraire
au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26, rue de l'Ill à la Robertsau - 03 88 24 76 24

CAFÉS
Henri

Des colis élégants composés
de produits rigoureusement
sélectionnés pour leur qualité.

CAFÉS HENRI
99, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 17 55
Ouvert le lundi de 13h30 à 18h30
et du mardi au samedi
de 8h à 18h30

La passion des arômes

NANOU BEAUTÉ

INSTITUT D'ESTHÉTIQUE
MASCULIN - FÉMININ

- Maquillage permanent • Tatoo
- Tatouage au henné • Soins du visage
- Modelage du corps relaxant • Amincissement
- Epilation • Manucurie • Protéines Alimentaires
- Permanente et teinture des cils • Faux ongles
- Beauté des pieds • Sauna, solarium
avec douches • Bronzage sans UV

AIRE DE REPOS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Location de salle, salle de gymnastique douce
et tonique, step, yoga, Eutonnie, Schiatsu,
Chigong, Sophrologie, Body Pump, Baby Gym

Ouvert tous les jours de 8h à 20h
Sur rendez-vous

Mardi de 8h à 13h
et Samedi de 8h à 15h



Anne Claret
74 rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 55 98
Fax 03 88 31 71 27

www.nanou-beaute-strasbourg.com

le n° **1**
s'installe
à la
Robertsau

Vous cherchez

- à vendre ou à mettre en location un bien,
- à acheter ou à louer un bien,
- à garantir vos revenus locatifs,
même en cas d'absence de locataire,

ADRESSEZ-VOUS AU N° **1**

asi
agence strasbourg immobilière

77 rue Bœcklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 45 88 45
Fax 03 88 45 88 46

ORPI
AGENCES NT

Venez découvrir
votre nouvel espace coiffure

Hugo Tiff Coiffeur's

SHOW EXCLUSIF MATRIX

ANGLE RUE MENGES - RUE DES JARDINIERS
TÉL. : 03 90 00 68 87

TAPIS D'ART

M. RAHBARAN

- Achat et vente de tapis
- Réparation
- Nettoyage

Devis et livraison gratuits

88, Route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. : 06 62 22 15 07

Des idées cadeaux...

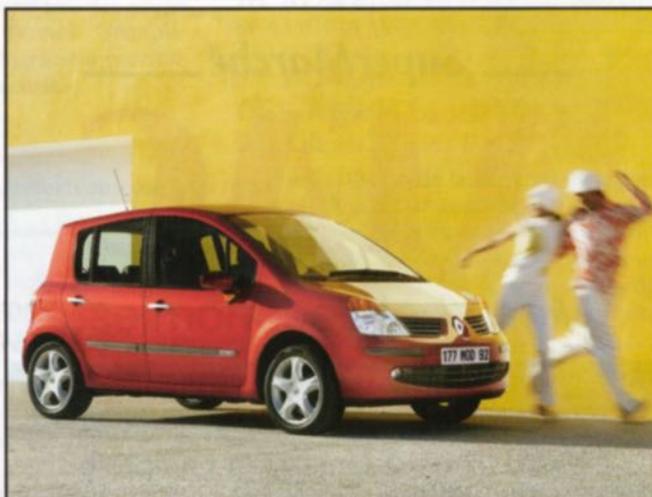
une gamme d'appareils de grandes
marques **pour le plaisir d'offrir**

ÉLECTRICITÉ
ÉLECTRO
MÉNAGER
HIFI
TÉLÉ - VIDÉO
LUMINAIRES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES



SANDRIN

17, rue Mélanie
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 03 88 45 85 40 + - Fax. 03 88 45 85 44



RENAULT ROBERTSAU

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

FACE À LA POSTE

Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages

Restaurant Au Cygne

Denise et Guy Zonca

79, Rte de la Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau Tél. 03 88 31 41 46

Spécialités : Suisses, Savoyardes, Alsaciennes
Plat du jour à midi

Le midi du Lundi au Vendredi
ouvert de 11h30 à 14h

Le soir du Mardi au Samedi

Restaurant Climatisé de 18h à 23h

